

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du **30 mars 2015**

Décision n° **CP-2015-0094**

commune (s) :

objet : Fourniture et assistance technique au montage de pompes pour les laveurs de l'unité traitement valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché passé à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Philip

Président : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation de la Commission permanente : Lundi 23 mars 2015

Secrétaire élu : Monsieur Damien Berthilier

Affiché le : Mardi 31 mars 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : M. Da Passano (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), Dognin-Sauze (pouvoir à Mme Brugnera).

Commission permanente du 30 mars 2015**Décision n° CP-2015-0094**

objet : **Fourniture et assistance technique au montage de pompes pour les laveurs de l'unité traitement valorisation énergétique (UTVE) Lyon-Sud - Autorisation de signer le marché passé à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

La Commission permanente,

Vu le projet de décision du 17 mars 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2015-0004 du 16 janvier 2015, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.22.

Le présent marché concerne la fourniture et l'assistance technique au montage de pompes process de type Rheinutte et Wernert, ainsi que leurs accessoires pour l'unité traitement valorisation énergétique (UTVE) de Lyon-Sud. La fourniture concerne les pompes centrifuges utilisées par les équipements de lavage des fumées. Les procédés industriels mobilisés ainsi que les caractéristiques mécaniques des équipements de transfert des fluides ont été fixés par les concepteurs du projet. Les fournitures devront de ce fait être compatibles avec l'existant et les contraintes d'adaptation visant à rendre conformes toutes nouvelles définitions de matériels seront à intégrer dans la prestation.

Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande, conformément à l'article 77 du code des marchés publics, conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Il comporterait un engagement de commande minimum de 150 000 €HT, soit 180 000 €TTC et maximum de 600 000 €HT, soit 720 000 €TTC pour la durée ferme du marché.

Dans le respect des articles 53 et suivants du code des marchés publics, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 20 février 2015, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Glynwed.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit marché, conformément aux articles L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

DECIDE

1° - Autorise monsieur le Président à signer le marché de fournitures et d'assistance technique au montage de pompes pour les laveurs de l'unité traitement valorisation énergétique (UTVE) Lyon Sud et tous les actes y afférents, avec l'entreprise Glynwed pour un montant de 150 000 €HT, soit 180 000 €TTC et maximum de 600 000 €HT, soit 720 000 €TTC pour une durée ferme de 4 ans.

2° - Les dépenses de fonctionnement en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2015 et suivants - compte 6068 - fonction 7213 - opération n° OP2502492.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 31 mars 2015.